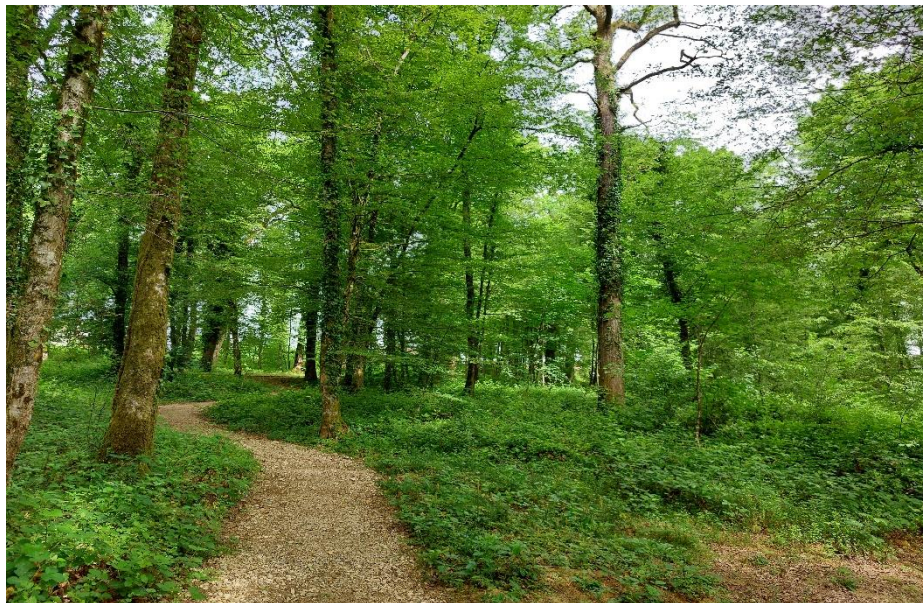


NOTE DE SYNTHÈSE BUDGET PRIMITIF 2024



présentée en Commission Finances le 25 mars 2024



Budget primitif 2024

COMMUNE DE FRANOIS

SOMMAIRE

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3
1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4
2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	6
II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7
1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	7
2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8
3. LES SUBVENTIONS ACCORDEES	11

BUDGET ANNEXE : Bois

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	12
1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	12
2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	12
II. LA SECTION DE D'INVESTISSEMENT	15
1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	15
2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	15



Budget primitif 2024

COMMUNE DE FRANOIS

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2024 sera disponible sur le site internet de la commune.

Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Dans un contexte de croissance économique faible, d'inflation persistante, le budget 2024 demeure un budget ambitieux, dynamique.

1. Un Budget ambitieux :

La commune bénéficie d'une gestion budgétaire exemplaire quitte à témoigner de la rigueur financière de la municipalité. Cette stabilité budgétaire permet de faire face aux défis économiques tout en maintenant un niveau élevé de services publics.

Le budget 2024 s'élève à 3 117 k€.

- Fonctionnement : 1 727 K€
- Investissement : 1 390 K€

2. Investissements Structurants et Plan Pluriannuels :

Un des points forts de la commune de Franois réside dans sa vision à long terme, illustrée par un plan pluriannuel d'investissement. Sur la période 2020-2024, la commune a approuvé un budget de 1,261 millions d'euros pour des investissements structurants. Ces investissements dont 548 842 euros prévus pour 2024, sont destinés à renforcer les infrastructures et améliorer la qualité de vie des habitants.

3. Gestion Responsable de la Dette :

Franois a adopté une approche raisonnée en matière d'endettement. La gestion responsable de la dette a permis à la commune de maintenir une capacité de désendettement maîtrisée, assurant ainsi une stabilité financière à long terme.

4. Engagement pour la Transition Écologique :

Nous nous distinguons également par notre engagement en faveur de la transition écologique. Les investissements dans les bio matériaux, matériel écoresponsable, la mobilité durable et d'autres initiatives vertes démontrent la volonté de la municipalité de créer une ville durable et respectueuse de l'environnement.

En conclusion, la situation financière de Franois s'inscrit dans une démarche responsable et tournée vers l'avenir. Grâce à une gestion équilibrée, des investissements stratégiques et une vision à long terme, la commune se positionne comme un exemple de stabilité financière et de dynamisme au service de ses habitants.



Budget primitif 2024

COMMUNE DE FRANOIS

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle comprend les dépenses courantes n'affectant pas le patrimoine communal : frais de personnel, frais de gestion (fluides, fournitures, entretien courant...), frais financiers (notamment les intérêts des emprunts), autres charges de gestion courante (subventions aux budgets annexes, aux associations...), les charges exceptionnelles et les amortissements et provisions.

En recettes, cette section comprend les recettes fiscales, la dotation globale de fonctionnement et autres dotations versées par l'Etat, la Région et le Département, les produits des services (recettes perçues sur les usagers des différents services) et les autres produits de gestion courante (revenus des immeubles, locations...)

1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 059 866 €

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la commune. Au niveau des recettes, on retrouve principalement : Les recettes liées à la fiscalité, les dotations, les produits des services, et ventes diverses.

Réalisé et prévisions des Recettes de FONCTIONNEMENT				2 024
Budget primitif : FONCTIONNEMENT RECETTES				
Désignation	Réalisé 2023	%	Proposition 2 024	%
002 Excédent antérieur reporté Fonc	0.00	0.00%	406 300.73	19.72%
013 Atténuations de charges	16 418.95	0.99%	5 000.00	0.24%
042 Opérations d'ordre entre section	80 396.75	4.84%	80 396.75	3.90%
70 Produits des services	136 535.49	8.21%	142 000.00	6.89%
731 Fiscalité locale	915 346.65	55.05%	940 200.00	45.64%
73 Impôts et taxes	231 322.03	13.91%	216 217.65	10.50%
74 Autres Dotations Participations	123 773.98	7.44%	159 951.00	7.77%
75 Autres produits de gestion courante	143 930.97	8.66%	109 800.00	5.33%
77 Produits exceptionnels	13 952.00	0.84%	0.00	0.00%
78 Reprise sur amort et provisions	1 077.07	0.06%	0.00	0.00%
TOTAL	1 662 753.89	100%	2 059 866.13	100%

1. Produits des services:

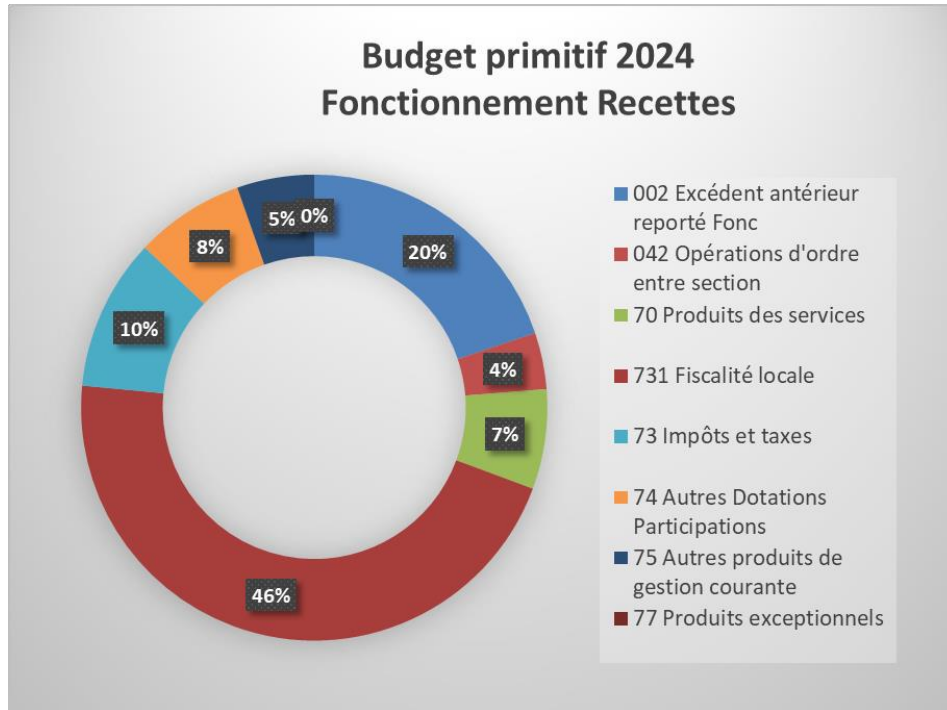
Prévus à hauteur de 142 000 € au budget primitif 2024, les produits des services sont en augmentation de + 4 % par rapport au réalisé 2023. On trouve dans ce chapitre le remboursement GBM (convention voirie) et la redevance et droits des services périscolaires (cantine).

2. La fiscalité locale : 940 200 € (représente 56 % des recettes globales)

- **Taxes foncières** : un coefficient s'applique sur les bases fiscales. Le coefficient de revalorisation forfaitaire est défini chaque année en loi de finances. Il est indexé sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) de novembre N-1. En 2023, le coefficient de revalorisation forfaitaire était de 7%.

Pour 2024, le coefficient de revalorisation forfaitaire serait de 4% avec les prévisions actuelles de l'inflation

- **La taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE)**: Elle sera d'environ 49 000 €.



3. Impôts et taxes : 216 217 €

- **L'attribution de compensation** : Elle est versée par le Grand Besançon Métropole, son montant est de 73 217 €.

- **Les autres dotations 143 000 €** : la dotation de solidarité rurale, la dotation de solidarité communautaire, le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales, Le fonds départemental DMTO.

4. Dotations et participations versées : 159 951 €

La dotation forfaitaire continue à diminuer, pour 2024 elle s'établit à 31 491 €.

Dans le budget 2024 les autres ressources sont :

- la dotation de solidarité rurale : 37 955 €
- le fonds de compensation pour la TVA : 1 000 €
- la participation d'autres organismes : 43 580 €
- la compensation sur la taxe foncière : 43 132 €

5. Autres produits de gestion courante

En 2024, les autres produits de gestion courante s'établissent à 109 800 €.

Ces recettes sont essentiellement issues des loyers perçus par la commune et de l'excédent du budget annexe Bois.



Budget primitif 2024

COMMUNE DE FRANOIS

2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 726 935 €

Les dépenses de fonctionnement évoluent sensiblement en 2024 (+ 16.10 %)

Réalisé et prévisions des dépenses de FONCTIONNEMENT 2 024

Budget primitif: FONCTIONNEMENT DEPENSES				
Désignation	Réalisé 2023	%	Proposition 2024	%
011 Charges à caractère général	481 764.87	36.91%	563 420.00	32.63%
012 Charges de personnel	496 324.49	38.03%	542 600.00	31.42%
014 Atténuation de produits	234.00	0.02%	1 000.00	0.06%
023 Virement à la sect° d'investis.	0.00	0.00%	211 559.04	12.25%
042 Opérations d'ordre	113 888.24	8.73%	113 956.75	6.60%
65 Autres charges de gestion courante	205 889.24	15.78%	242 200.00	14.02%
66 Charges financières	6 844.74	0.52%	19 200.00	1.11%
67 Charges exceptionnelles	150.00	0.01%	500.00	0.03%
68 Dotations aux provisions	0.00	0.00%	32 500.00	1.88%
TOTAL	1 305 095.58	100%	1 726 935.79	100%

1. Charges à caractère général : 563 420 €

Ce chapitre est le 1^{er} poste de dépenses. La prévision 2024 est de + 16.9 %. Cette évolution s'explique essentiellement par une augmentation des dépenses d'énergie en 2024.

D'autres postes sont en augmentation pour 2024 :

- Contrats et prestations de services (+ 7.4%) : il s'agit essentiellement des contrats avec Famille rurale, CDEI, le centre de gestion et la maintenance pour les caméras.
- Le renforcement de nos animations dans le village (+14.7%) avec le feu d'artifice, les colis ou repas pour les anciens, Octobre rose et bien d'autres manifestations.
- Il faut souligner la baisse importante de la location mobilière de 39.8 % : renégociation des contrats pour les photocopieuses.

2. Le chapitre des dépenses de personnel : une évolution +9.3%

La commune mène une politique des Ressources Humaines centrée sur la qualité du service rendu aux habitants tout en ayant le souci constant de la maîtrise de la masse salariale et de ses effectifs. Le chapitre est le 2^e poste de dépenses.

3. Charges de gestion courante (+ 18,90%)

Ce chapitre recense les aides versées aux associations et aux organismes

Cette augmentation témoigne d'un soutien fort aux acteurs sociaux et associatifs qui contribuent au déploiement d'un service aux Franoisiens.

- La subvention versée au CCAS s'élève à 2000 €.
- Les subventions versées aux associations restent stables en 2024 : 14 250 €.
- La participation au SIVOM s'élève à 100 689 €, nous finançons aussi la crèche, la ludothèque, le SICA et d'autres organismes.

4. Les charges financières (intérêts de la dette) progressent : +12,5%

Après plusieurs années de contraction des charges de la dette, on constate une augmentation des frais financiers suite à la mobilisation d'un prêt et à la hausse des taux d'intérêts.

5. Conclusion sur le budget primitif Fonctionnement :

Le budget primitif 2024 Fonctionnement est présenté en suréquilibre de **332 930 €.-**

Les recettes de Fonctionnement sont supérieures aux dépenses de fonctionnement.



Budget primitif 2024

COMMUNE DE FRANOIS

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est alimentée en recettes par l'autofinancement, l'emprunt, les subventions d'équipement, les remboursements de TVA, et les recettes d'investissement (vente de patrimoine).

Lorsqu'une collectivité locale souhaite réaliser des dépenses d'investissements nouvelles (constructions, équipements...), elle peut les financer :

- en obtenant des subventions d'équipement qui couvriront pour partie ces dépenses,
- en recourant à l'emprunt, ceci augmentant l'endettement et les frais financiers,
- en ayant recours à l'autofinancement, en réalisant des économies sur les dépenses de fonctionnement ou en augmentant les recettes de fonctionnement.

1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 390 896 €

CA & Budget : INVESTISSEMENT RECETTES			2024
Désignation	Réalisé 2023	Proposit° 2024	%
021 Virement de la section de fonct.	0.00	211 559.04	15.21%
024 Produits des cessions	0.00	289 000.00	20.78%
040 Opérations d'ordre entre section	113 888.24	113 956.75	8.19%
041 Opérations patrimoniales	0.00	5 180.28	0.37%
10 Dotations Fonds divers Réserves	321 406.24	251 981.31	18.12%
13 Subventions d'investissement	61 257.00	8 496.00	0.61%
16 Emprunts et dettes assimilées	1 310.00	501 200.00	36.03%
27 Autres immobilisation financières	0.00	9 522.88	0.68%
TOTAL	497 861.48	1 390 896.26	100%

1. Dotations et fonds divers : (251 981 €)

- Le FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) est calculé sur les réalisations N-1, nous avons prévu la même somme que l'année passée.
- Le produit de la taxe d'aménagement diminue : baisse des permis de construire.
- L'excédent de fonctionnement permet de financer les reports de crédits.

Nous avons décidé d'intégrer le financement des dépenses engagées uniquement pour faire face aux investissements prévus en 2024 (211 559 €).

2. Les subventions d'investissement

En 2024, le montant prévisionnel des subventions à encaisser s'élève à 8 496 €.

Afin d'optimiser le plan de financement de ses opérations d'aménagement et d'entretien du patrimoine, la commune travaille en étroite collaboration avec ses partenaires financiers (L'Etat, la région Bourgogne Franche Comté et le département du Doubs etc..).

3. Les investissements sont également financés par les cessions de biens à hauteur de 289 000 € (20.85 % des recettes totales)

En 2023, la mairie a cédé le bâtiment de la Belle Etoile afin de créer de l'attractivité dans notre village : création d'un pôle de soins dentaires.

4. Les investissements sont financés par un emprunt

La section d'investissement est équilibrée avec un emprunt d'un montant de 500 000 €. La capacité de désendettement est structurellement bonne.



Budget primitif 2024

COMMUNE DE FRANOIS

2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CA & Budget : INVESTISSEMENT DEPENSES			2024
Désignation	Réalisé 2023	Proposit° 2024	%
001 Solde d'exécution d'inv. report	0.00	558 788.82	40.17%
040 Opérations d'ordre entre section	80 396.75	80 396.75	5.78%
041 Opérations patrimoniales	0.00	5 180.28	0.37%
10 Dotations Fonds divers Réserves	0.00	9 458.00	0.68%
16 Remboursement d'emprunts	119 541.92	98 030.00	7.05%
20 Immobilisations incorporelles	5 444.28	8 000.00	0.58%
204 Subventions d'équipement versée	222 556.66	140 199.92	10.08%
21 Immobilisations corporelles	359 136.67	490 842.49	35.29%
TOTAL	787 076.28	1 390 896.26	100%

L'excédent reporté : s'élève à 558 788 €

Remboursement de la dette : il s'agit du remboursement du capital de la dette

Immobilisations incorporelles : les frais d'études et droits de licences pour les logiciels sont comptabilisés sur ce compte.

Immobilisations corporelles : Travaux réalisés sur les bâtiments scolaires, administratifs, culturels, les acquisitions de mobilier, matériels ...

Subvention d'équipements versées : ce compte rassemble les subventions versées pour le financement d'équipements.

BILAN DES TRAVAUX 2023 :

La réalisation des vestiaires du gymnase est une grande réussite avec une fréquentation importante par les associations sportives.

La réfection des cours de tennis : une résine synthétique a été appliquée en lieu et place de l'ancien revêtement. La même surface que l'on trouve sur les cours prestigieux.

À la demande de parents d'élèves, un chemin piéton a été réalisé entre les lotissements « Carboussots » et « Douraize » afin de faciliter la venue des élèves à l'école (Pédibus).

- Le renforcement de nos animations dans le village
- Diverses activités ou animations ont été financées par la mairie : portes ouvertes d'entreprise, un potager aux écoles, tri des déchets, le feu d'artifice, les colis ou repas pour les anciens etc....
- Installation de bancs en forêt, création de la voie mode doux, de l'éclairage du gymnase et du terrain de foot avec des LED et rénovation des appartements.
- **Aux écoles** : création d'une nouvelle classe équipée de mobiliers neufs et installée en lieu et place de la salle de repos ; changement des sanitaires.
- **Voirie** :
 - Réfection du chemin de la Dinde,
 - un parking a été aménagé route de Grandfontaine,
 - Le carrefour de la rue des Tailles et du chemin de la Gare a été refait,
 - Réalisation d'un passage adapté aux personnes à mobilité réduite au carrefour du Carron et de la route de l'Oratoire afin de sécuriser l'accès aux trottoirs et à la piste voie modes doux,
 - La mise en place d'une chicane sur le CD 11 route de Chemaudin pour réduire la vitesse.



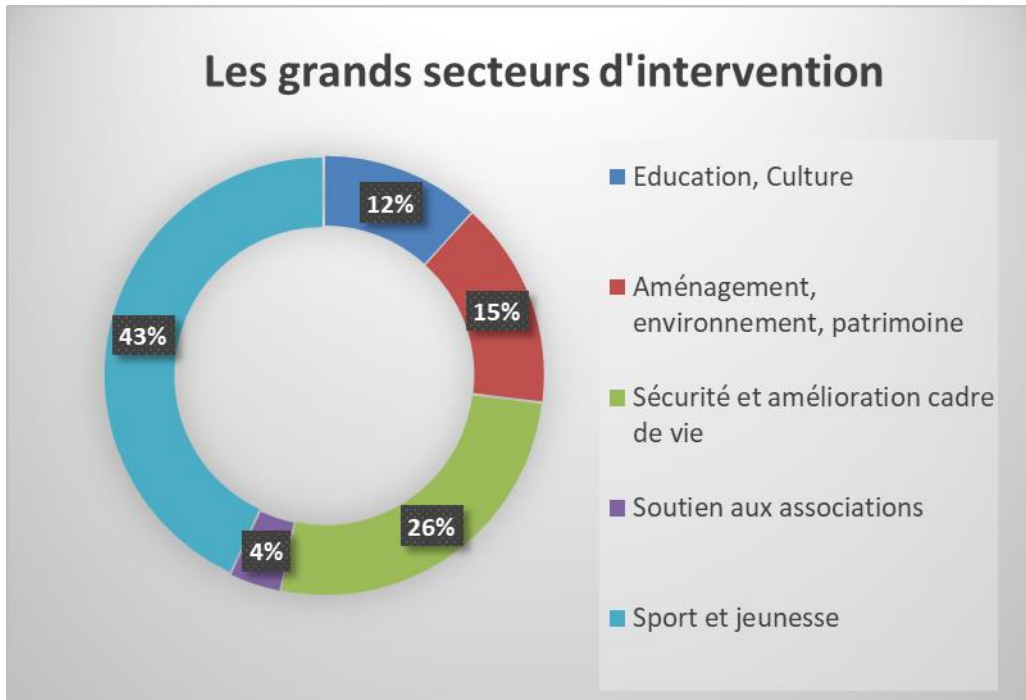
Budget primitif 2024

COMMUNE DE FRANOIS

Les dépenses d'investissement prévues en 2024 :

Investissements	2024
Etude Vestiaire Foot	3 000 €
Concessions, droits similaires : Logiciel cantine	5 000 €
Fonds de concours	50 000 €
Batiments scolaires : Tapis 800 € + 30 000 (sanitaire + isolation phonique)	30 800 €
Aménagement vestiaire 1200 + filet 1 600 € + Tapis 650 € + 50 000 € vestiaire foot + peinture gymnase 35 000. Reste à réaliser 152 622 €	242 572 €
Immeuble de rapport : Lino 5000 €, divers 5000 € + toiture 20 000 €	30 000 €
Autres constructions : Aire de jeux enfants 30 000 € + Toilette publique 20 000 €. Reste à réaliser 15 571 €	65 571 €
Installations de voirie : parking école 1 500 € + arceaux 1 500 € + plate forme 10 000 € + Chemin de la Combe ou Chaney 7 000 € + panneaux historiques 5 000 €	25 000 €
Autre mat. et out. d'incendie et de défense civile : Poteaux incendie 10 000 € + caméra école et gymnase 20 000 €	30 000 €
Débroussailleuse + tronçonneuse 4 000 € + autolaveuse et aspirateur gymnase 3 684 €	7 700 €
Véhicule	25 000 €
Matériel informatique : Ordinateur psychologue 500 € + vidéo projecteur maternelle 300 €	800 €
Panneau d'affichage mairie 14 000 €, Ordinateurs mairie 800 x 3 = 2 400 € + baie informatique 13 000 €	29 400 €
Tables des associations	3 000 €
Lave-vaisselle et lave-linge 1 000 €	1 000 €
Total	548 842 €

PROSPECTIVE 2024



1. Conforter les actions menées en faveur de la transition écologique

La transition écologique est une évolution vers un nouveau modèle économique et social. Elle apporte une solution aux grands enjeux environnementaux et aux menaces qui pèsent sur notre planète.

Un projet est en cours pour la désimperméabilisation et la végétalisation à l'école. Objectif :

- Lutter contre les vagues de chaleur en créant des "îlots de fraîcheur", végétaliser et développer l'ombrage des cours, déminéraliser et drainer les sols,
- Créer des espaces inclusifs, des coins calmes permettant le repos / lecture,
- Permettre la sensibilisation des élèves au végétal et la reconnexion à la nature (Jardin potager),
- Agir sur les températures intérieures en ombrant les façades, pergolas et façades végétalisées,
- Mettre en place des protections solaires dans les écoles,

2. Tendre vers la mobilité écoresponsable :

- Poursuivre le maillage des pistes cyclables et favoriser le mode de déplacement doux et l'aménagement des voiries
- Création des bornes de recharge électrique pour les véhicules.

3. Renforcer les actions pour le numérique et l'information des Franoisiens

La commune a pour objectif de moderniser les services publics en apportant plus de proximité, et d'efficacité dans les services proposés aux usagers.

- Elle proposera à tous les parents dès septembre 2024, un portail famille pour l'inscription en ligne des enfants à la cantine.
- L'information aux habitants sera renforcée avec le nouveau site internet qui recense toutes les actualités et les manifestations de notre village
- Un panneau d'affichage numérique sera mis en place à l'extérieur de la mairie pour une communication dynamique et interactive avec l'ensemble des administrés. Vous pourrez consulter les informations à tout moment au format numérique ce qui permettra aussi de diminuer l'impact environnemental.



Budget primitif 2024

COMMUNE DE FRANOIS

4. Sécurité et la surveillance

La vidéoprotection a été développée notamment dans le centre de Franois, plusieurs caméras seront installées dans les autres sites fréquentés gymnase, école.

Enfin, l'amélioration du confort et l'accueil des citoyens aux abords du Parc Aventure et des terrains de boules en déployant des sanitaires et de nouvelles infrastructures.

Les subventions accordées pour 2024

ASSOCIATIONS LOCALES	Proposition 2024
- Coopérative Ecole Primaire	650.00 €
- Coopérative Ecole Maternelle	500.00 €
- A.P.E	200.00 €
- Aide Pompiers AIDE Porteur (assurance)	210.00 €
- ADSB Amicale des donneurs de sang bénévoles	300.00 €
- LACIM	400.00 €
- Football Club Grand Besançon	600.00 €
- Tennis Club	350.00 €
- Chorale La Débandade	300.00 €
- H.B.C. Franois	700.00 €
- Entretien et surveillance du Gymnase	5 000.00 €
- Badminton	300.00 €
- Comité des fêtes	600.00 €
- Club de l'amitié	500.00 €
- Association La Clé	800.00 €
- Vétérans foot SCFS (assurance)	210.00 €
- Les mimosas	200.00 €
TOTAL	11 820.00 €

ASSOCIAT° Départementales / Nationales	Proposition 2024
- ALEDD	300.00 €
- UNC AFN Section d'Audeux	100.00 €
- Souvenir Français	80.00 €
- A.F.M. Téléthon	200.00 €
- Bibliothèque de l'hôpital	100.00 €
- JALMALV	200.00 €
- Semons l'espoir	200.00 €
- La Ronde de l'Espoir Cancer	100.00 €
- AVALFORT	100.00 €
- FARER AVANNE	200.00 €
- Accueil famille de Pergaud	100.00 €
- Emmaüs	200.00 €
- Banque Alimentaire	100.00 €
- Resto du cœur	150.00 €
- Dossier de Subvention Horseball	100.00 €
- Onco Doubs	100.00 €
- SAPADHE scolarité des enfants malades	100.00 €
TOTAL	2 430.00 €
TOTAL GENERAL	14 250.00 €



Budget primitif 2024

COMMUNE DE FRANOIS

BUDGET ANNEXE : Bois

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT BOIS

1. LES RECETTES ET LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

BOIS FONCTIONNEMENT DEPENSES		
Désignation	Réalisé 2023	Proposition 2024
011 Charges à caractère général	46 364.54	55 764.40
023 Virement à la sect° d'investis.	0.00	
65 Autres charges de gestion courante	40 000.00	44 000.00
66 Charges financières	0.00	200.00
67 Charges exceptionnelles	0.00	500.00
68 Dotations aux provision dep. d'actif	5 504.35	0.00
TOTAL	91 868.89	100 464.40

BOIS FONCTIONNEMENT RECETTES		
Désignation	Réalisé 2023	Proposition 2024
002 Excédent antérieur reporté Fonc	0.00	76 118.36
70 Produits des services	123 538.88	141 600.00
75 Autres produits gestion courante	1.11	0.00
77 -Produits exceptionnels	0.00	0.00
TOTAL	123 539.99	217 718.36

Compte administratif 2023

Principales dépenses 2023 :

- Contrats prestations services : 24 359 €
- Entretien de terrains : 16 752 €
- Frais de gardiennage : 4 088 €
- Reversement au budget communal : 40 000 €

Recettes réalisées en 2023 :

- Coupes de bois : 105 731 €
- Taxe affouage : 7 599 €

Résultat de fonctionnement pour l'année 2023 : 31 671 €.

Résultat de fonctionnement pour l'année 2022 : 44 447 €.

Résultat cumulé de fonctionnement 2023 : 76 118 €

Le budget primitif de fonctionnement Bois 2024 est en suréquilibre de 117 254 €

Prévisions dépenses Fonctionnement 2024 : 97 464 €

- Contrats prestations services : 35 000 €,
- Entretien de terrains : 10 000 €,
- Frais de gardiennage : 8 264 €
- Subventions versées : 3 000 €
- Reversement au budget communal : 40 000 €.

Prévisions Recettes Fonctionnement 2024 : 217 718 €

- Excédent reporté : 76 118 €,
- Coupes de bois : 135 000 €
- Taxe affouage : 6 600 €

La valeur moyenne du m³ a augmenté d'environ 20 à 25% entre 2022 et 2023 et d'environ 30% entre 2023 et 2024. Ces augmentations sont liées d'une part à la nature des coupes qui ont été réalisées, mobilisant des bois de meilleure qualité (schéma classique des éclaircies en amont de renouvellement de parcelles). Le marché du bois et notamment de nos deux essences principales, le hêtre et le chêne ont augmenté fortement.



Budget primitif 2024

COMMUNE DE FRANOIS

BUDGET ANNEXE : Bois

2. LES RECETTES ET LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT BOIS

BOIS INVESTISSEMENT DEPENSES		
Désignation	Réalisé 2023	Proposition 2024
001 Solde d'exécution d'inv. report	0.00	0.00
041 Opération patrimoniales	0.00	0.00
21 Immobilisations corporelles	965.25	30 000.00
23 Immobilisations en cours	0.00	0.00
TOTAL	965.25	30 000.00

BOIS INVESTISSEMENT RECETTES		
Désignation	Réalisé 2023	Proposition 2024
R001 Solde d'exécution d'inv. report	0.00	42 508.00
021 Virement de la section de fonct	0.00	0.00
10 Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0.00
13 Subventions d'investissement	0.00	0.00
16 Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
TOTAL	0.00	42 508.00

Le budget primitif investissement Bois 2024 est en suréquilibre pour 12 508 €.

Prévisions dépenses Investissement 2024 : 30 000 €

- Bois, forêts (travaux en forêts) : 10 000 €,
- Installation de voiries : 10 000 €
- Plantations d'arbres : 10 000 €,

Les travaux forestiers correspondent à des travaux d'entretien et de valorisation de la régénération naturelle des parcelles et à des travaux de plantation en parcelle 12

Il est prévu :

- de planter des arbres dans le village et à la maternelle.
- d'installer des panneaux de signalisation aux entrées de la forêt pour rappeler la réglementation sur la circulation en forêt et sur le risque d'incendie en forêt.

Prévisions Recettes Investissement 2024 : 42 508 €

- Excédent reporté : 42 508 €,